

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

2007-2017



Un projet pour les 10 ans à venir

5 grands domaines pour mettre en cohérence les politiques de déplacements des 17 communes

- Maîtriser, sécuriser et canaliser les flux routiers
- Gérer « sélectivement » le stationnement
- Rendre plus performante l'offre "Transports Collectifs"
- Valoriser les modes alternatifs
- Limiter les effets négatifs du transport routier de marchandises

Le projet s'articule sur 16 fiches actions où sont déclinés entre autres :

- Contexte et situation de référence
- Objectifs et principes
- Contenu de l'action
- Maîtrise d'ouvrage principal et partenaires de l'opération
- Estimation de l'action sur 10 ans et échéancier

DOMAINE

Maîtriser, sécuriser et canaliser les flux routiers

Objectifs :

- Des plans de circulation pour réorienter les flux
- Limiter les vitesses
- Maillage routier de proximité pour libérer de l'espace en ville
- Des voiries plus sûres
- Des nouveaux barreaux et échangeurs pour améliorer l'accès du territoire

Affirmer dans l'action la volonté de libérer les centres-villes du flux automobile en s'appuyant sur un réseau routier mieux hiérarchisé et apaisé

Actions :

-  **ACTION 1** Organiser des territoires de proximité dans les villes en rééquilibrant les modes de déplacements

-  **ACTION 2** Sécurisation des grands axes routiers
 - Plan de modération de Vitesse
 - Sensibilisation à la sécurité routière

-  **ACTION 3** Une stratégie d'accessibilité routière sur Salon, une ville mieux partagée

-  **ACTION 4** Améliorer l'accès à l'autoroute A7 au Sud d'Agglopoles Provence

DOMAINE

Gérer « sélectivement » le stationnement

Objectifs :

- S'engager à réglementer le stationnement : disque et/ou payant
- Proposer des réponses adaptées à la demande
- Sécuriser et garantir le stationnement « résidents »
- Reporter le stationnement des centres-villes vers des parcs relais

Affirmer dans l'action la volonté

> de retenir des populations dans les centres villes

> de maintenir une offre «pour assurer » l'attractivité des centres urbains

> de repousser le stationnement ventouse hors des centres-villes

Actions :

-  **ACTION 5** Une politique de stationnement plus sélective dans les communes d'Agglopoles Provence

-  **ACTION 6** Une nouvelle politique de stationnement dans Salon de Provence

DOMAINE

Rendre performante l'offre TC

Objectifs :

- Prioriser les TC
- Améliorer la couverture des dessertes routières
- Prioriser les TC et déployer des mesures pour inciter à l'usage
- Garantir l'accès aux pôles d'emplois actuels et futurs
- Une dimension ferroviaire « intégrée » autour de gares et pôles d'échanges

Affirmer dans l'action la volonté

> de proposer une offre « alternative » dans et entre les communes d'Agglopoie Provence et vers les pôles de l'AMM

> de faire connaître les TC

> d'anticiper un pôle d'échanges comme un équipement de proximité (stationnement), communautaire (pôle bus et cars) et métropolitain (accès lignes TER)

Actions :

-  **ACTION 7** Amélioration de l'offre TC régulière et scolaire sur Agglopoie Provence
-  **ACTION 8** Mise en place d'un système billettique intégré assurant l'interopérabilité des réseaux et définition d'une politique tarifaire familiale
-  **ACTION 9** Renforcement des liaisons TC métropolitaines « routières » entre les communes d'Agglopoie Provence et les territoires de l'AMM
-  **ACTION 10** Constitution d'un groupe de travail sur l'aménagement d'un réseau en site propre sur Salon
-  **ACTION 11** Densification de l'offre ferrée articulée sur un Pôle d'Echanges sur Salon

DOMAINE

Valoriser les modes alternatifs

Objectifs :

Protéger marcheurs et cyclistes

Densifier le nombre de zones 30 suivant des axes sensibles : emplois -éducation -sport

Promouvoir les initiatives solidaires et modifier les comportements

Affirmer dans l'action la volonté d'équilibrer les modes de déplacements :

> *des conditions de déplacements sûres et sans obstacles*

> *limiter la mortalité sur les routes*

> *réduire les conflits en ville*

> *former et informer pour changer les habitudes*

> *rendre les pratiques "douces" plus sûres*

Actions :

 **ACTION 12** Modifier les pratiques quotidiennes de déplacements

 **ACTION 13** Sécurisation des déplacements scolaires et sensibilisation des jeunes

 **ACTION 14** Promotion des modes doux dans les villes d'Agglopoles Provence

DOMAINE

Limiter les effets négatifs du transport routier de marchandises

Objectifs :

Réglementer la livraison
Limiter le transit villageois des flux PL
Innover sur la gestion urbaine du fret

Affirmer dans l'action la volonté

- > de limiter les conflits entre les PL et les autres modes***
- > de s'engager dans des règles de livraison plus contraignantes***
- > de proposer des équipements pour une autre gestion de la livraison***
- > d'appuyer la vocation logistique du territoire***

tout en s'efforçant d'en réduire les effets négatifs

Actions :

 **ACTION 15** Définition d'une politique plus sélective des circulations PL

 **ACTION 16** Une gestion durable de la distribution urbaine

Le coût du PDU

Le montant du PDU est estimé à près de 50M€ sur une période de 10 ans.

- Montant à partager entre Agglopoie Provence, les communes et ses partenaires
- Montant à considérer comme l'effort fait par ces derniers au regard des opérations et budgets déjà engagés
- Montant qui intègre une série d'opérations déjà programmées (hors du projet du contournement Ouest de Salon et de la réouverture de la ligne ferroviaire Rognac Aix)

Des objectifs à atteindre

Si l'on ne fait rien ...

65 000 déplacements quotidiens supplémentaires
soit 565 000 déplacements tous modes contre 500 000

Réagir ...

Ralentir la progression des déplacements en voiture

- ▶ ***Diminuer la part de l'automobile de 66% à 59% dans les déplacements***
- ▶ ***soit 35.000 déplacements automobiles/an en moins par rapport aux prévisions tendanciennes***

Doubler les déplacements en TC

- ▶ ***de 4,5% à 8% des déplacements en TC***
- ▶ ***soit passer de 20 000 à 40 000 déplacements par jour***

Doubler les déplacements en deux roues,

- ▶ ***progression de 2,5% à 4% des déplacements en deux roues***
- ▶ ***soit passer de 10 000 à 20 000 déplacements par jour***

Augmenter la part des déplacements pédestres

- ▶ ***progression de 27% à 29% des déplacements à pied***
- ▶ ***soit passer de 113 000 à 137 000 déplacements par jour***

Un report modal des déplacements courts

- 1 trajet en voiture sur 2 fait moins de 3 km, 1 trajet en voiture sur 5 fait moins de 1 km
- ▶ ***reporter vers les autres modes 25% des déplacements courts réalisés en voiture***

Respecter le cadre de vie, un PDU qui...

- ▶ répond aux obligations du Plan de Protection de l'Atmosphère
- ▶ doit se traduire par plus de sécurité,
- ▶ est ***accompagné d'un rapport environnemental*** qui apprécie la diminution des trafics automobiles et donc une réduction des émissions de polluants et de Gaz à Effet de Serre.

Proposer un territoire et des réseaux accessibles à tous

- ▶ ***Une annexe spécifique « Accessibilité »*** accompagne le projet qui dresse un état des lieux pour la mise en accessibilité des réseaux de transport public et de la voirie des villes d'Agglopoie Provence